COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 15 juin 2023 CDPC(2023)07

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

83e Réunion plénière

Strasbourg, 13-15 juin 2023
Palais de l'Europe, Salle 2

LISTE DES DÉCISIONS

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par Mme Katariina Jahkola, Présidente du CDPC.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le CDPC adopte l'ordre du jour et l'ordre des travaux de la réunion.

3. Informations communiquées par la Présidente, les délégations du CDPC et le Secrétariat

Le CDPC prend note des informations communiquées par sa Présidente, Mme Katariina Jahkola, concernant la dernière réunion plénière du Bureau du CDPC, tenue les 29 - 30 mars 2023 (à Paris).

Certaines délégations interrogent le Secrétariat du CDPC sur les derniers développements concernant les fonctions du Secrétaire du CDPC. M. Carlo Chiaromonte, Chef du Droit pénal et de l'Antiterrorisme répond qu'il a occupé les fonctions de Secrétaire de deux Comités directeurs, à savoir le CDPC et le CDCT et que depuis le départ à la retraite de son supérieur direct en 2020 et la suppression de son poste, la plupart des responsabilités budgétaires et administratives en matière de droit pénal et de lutte contre le terrorisme lui ont été confiées. En outre, au début de 2023, M. Chiaromonte est également devenu Secrétaire du PC-ENV, le comité d'experts créé récemment et chargé de rédiger une nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de l'environnement par le droit pénal. Eu égard principalement à cette dernière fonction très importante, M. Chiaromonte a informé sa hiérarchie qu'il ne serait pas en mesure d'assumer toutes ces tâches en même temps. Après une évaluation approfondie de la situation, le Directeur général a garanti au Secrétariat qu'une solution serait dûment envisagée pour faire face à cette situation difficile et il a été convenu que Mme Ilina Taneva (déjà Secrétaire du PC-CP) et M. Hasan Bermek (déjà Secrétaire du PC-OC) assumeront provisoirement les fonctions de (co)Secrétaires du CDPC jusqu'à ce qu'une solution plus durable puisse être trouvée.

Le CDPC se déclare profondément préoccupé par cette situation, exprime le souhait d'être tenu informé de son évolution et souligne que si une telle situation concerne uniquement le CDPC et non les autres Comités directeurs de l'Organisation, des mesures devraient être prises pour remédier à cette situation qui touche l'un des plus importants comités traitant de questions fondamentales en matière de justice pénale. Il est informé que le Comité des Ministres examine actuellement le budget des quatre années à venir, ce qui constituerait une période propice à l'examen des priorités et de l'attribution des ressources.

Le CDPC prend note des informations communiquées par M. Chiaromonte à propos du Quatrième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement (16-17 mai 2023, Reykjavik), dont le principal résultat est l'adoption de la Déclaration de Reykjavik qui affirme la détermination à s'unir autour de valeurs communes et contre la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Deux questions importantes relatives aux travaux du CDPC ont été mentionnées dans la Déclaration à titre de priorités, à savoir la protection de l'environnement et la nécessité de lutter contre le trafic de migrants.

Le CDPC prend note que le Sommet a établi un Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui est un Accord partiel élargi regroupant déjà 42 participants. Le Registre aura son siège à La Haye, aux Pays-Bas.

Les participants notent également que la première Conférence des Participants au Registre se tiendra à Strasbourg le 27 juin 2023.

La Présidente du CDPC informe les participants qu'un Séminaire consacré à la criminalité organisée s'est tenu en avril 2023 à Paris à l'initiative du ministère de la Justice français et qu'elle a été invitée à prendre la parole et à présenter les activités passées, présentes et futures du CDPC.

Le CDPC prend note également que, durant la Présidence lettone du Conseil de l'Europe, une Conférence informelle des ministres de la Justice se tiendra à Riga le 11 septembre et examinera également les procédures possibles d'un mécanisme d'indemnisation des dommages causés par la Russie.

4. Plan d'action sur le trafic de migrants

Le CDPC prend note des informations communiquées par le Secrétariat concernant les résultats de la 2e réunion du Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants (CDPC-NPMS), qui s'est tenue les 3 et 4 avril 2023 à Strasbourg et remercie le Réseau ainsi que le Conseil de l'Europe pour leurs travaux.

Sur la base des propositions figurant dans le rapport de la réunion, le CDPC discute et fixe des priorités pour les activités futures dans ce domaine, y compris la mise en œuvre des actions n° 3 et n° 5 du Plan d'action sur la lutte contre le trafic de migrants et l'organisation de la prochaine réunion du CDPC-NPMS.

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'action n° 3 (Renforcer la coopération entre les pays sources, les pays de transit et les pays de destination), le CDPC soutient la proposition d'organiser un événement conjoint entre le Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants et le *Focus Group on Migrant Smuggling* d'Eurojust, sous la forme d'un atelier avec des représentants d'États tiers, notamment des procureurs, consacré aux outils de coopération entre ces pays et les États européens.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de l'action n° 5 (Garantir l'accès aux informations et aux connaissances dans le domaine du trafic de migrants), le CDPC soutient la proposition visant à établir des fiches-pays offrant des informations légales et judiciaires sur le trafic de migrants. Le CDPC examine et approuve le projet de modèle de fiches-pays qui sera diffusé aux délégations du CDPC afin d'être complété. Les délégués du CDPC rappellent qu'il peut être nécessaire, dans certaines juridictions, de contacter différentes institutions qui ont des responsabilités dans ce domaine et qu'un délai suffisant est nécessaire pour recueillir les informations requises. Le CDPC décide que les délégués devront renvoyer leurs fiches-pays complétées au Secrétariat au plus tard le 31 octobre 2023.

5. Crimes de haine

Il est rappelé au CDPC que le projet de recommandation sur la lutte contre les crimes de haine a été soumis aux réunions plénières du CDPC et du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) pour examen et commentaires respectivement en novembre et en décembre 2022. À la suite de ces réunions plénières, le projet de recommandation a été révisé et redistribué à tous les membres et observateurs du PC/ADI-CH le 9 décembre 2022 pour de nouveaux commentaires et contributions.

Le CDPC note que la troisième réunion du Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH) s'est tenue les 30 et 31 mars 2023. À cette occasion, le Comité a discuté et examiné le projet révisé de recommandation et sa définition du crime de haine ainsi que certaines expressions utilisées. L'avant-projet de l'exposé des motifs de la recommandation a également été présenté et brièvement discuté lors de la réunion.

Le CDPC est informé que le projet de recommandation a été mis en ligne et qu'un petit nombre de consultations limitées sont organisées en ligne entre mai et juin 2023 avec un groupe sélectionné d'ONG, d'organismes nationaux de promotion de l'égalité, d'organismes nationaux de défense des droits de l'homme et d'autres acteurs.

Le CDPC procède à un échange de vues avec la Présidente du PC/ADI-CH, Mme Stephanie Oener (Autriche) et avec le vice-Président du CDADI, M. Erik ADELL-HELLSTRÖM (Suède) et il examine et discute le projet actuel de recommandation et l'exposé des motifs qui l'accompagne. Le CDPC remercie le PC/ADI-CH pour son excellent travail. Plusieurs délégations présentent des propositions précises de modifications, de précisions et d'ajouts. Le CDPC invite les délégations qui le souhaitent à envoyer leurs observations écrites avant le 7 juillet 2023.

Le CDPC examine les options potentielles d'approbation conjointe du projet de recommandation par le CDADI et le CDPC avant sa soumission pour adoption finale par le Comité des Ministres et décide que cela se fera par la procédure écrite après la plénière du CDADI en décembre 2023.

6. Conseil de coopération pénologique (PC-CP)

Le CDPC prend note des informations orales communiquées par la Présidente du PC-CP, Mme Nadya RADKOVSKA et procède à un échange de vues avec elle à propos des réunions du Groupe de travail du PC-CP tenues en février et en avril 2023 et de leurs résultats. Le CDPC remercie le PC-CP pour son excellent travail.

a. 28e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (CDPPS) (6-7 juin 2023, Berlin, Allemagne)

Le CDPC prend note des informations orales communiquées par la Présidente du PC-CP à propos de la Conférence très fructueuse, extrêmement bien organisée et utile, qui a rassemblé 150 participants et a été suivie par la visite de deux prisons à Berlin. Les participants prennent note également du site web de la Conférence, notamment du programme et des présentations des intervenants.

b. Santé mentale

Le CDPC note que le Comité des Ministres a approuvé fin février 2023 la proposition du CDPC visant à ce que le PC-CP élabore une Recommandation du CM sur la santé mentale d'ici à la fin 2024. Les participants prennent note également que les travaux ont débuté et qu'un avant-projet d'ébauche d'une Recommandation du CM sur la gestion des personnes atteintes de troubles mentaux et la promotion de la santé mentale positive par les services pénitentiaires et de probation a été examiné lors de la réunion du Groupe de travail du PC-CP en avril. Il sera révisé et reformulé en profondeur et devrait être prêt pour approbation par le CDPC à la fin 2024.

c. L'intelligence artificielle

Le CDPC examine le texte du projet de recommandation du Comité des Ministres sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les services pénitentiaires et de probation et son projet de commentaires et prend note que les travaux avancent bien et que le projet devrait être finalisé pour approbation par la réunion plénière du CDPC en novembre 2023.

Le CDPC prend note également des propositions et commentaires écrits formulés par la délégation finlandaise et du fait qu'ils seront examinés lors de la réunion du groupe de travail du PC-CP en septembre 2023.

Certaines délégations présentent des observations sur le texte. Toutes les délégations sont invitées à adresser leurs commentaires par écrit au Secrétariat au plus tard le 31 juillet afin qu'ils soient examinés à la réunion qui se tiendra en septembre.

d. Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE)

Le CDPC prend note de la publication prochaine des statistiques SPACE I et SPACE II pour 2022 et de la présentation du Professeur Marcelo Aebi qui dirige l'équipe d'experts de l'Université de Lausanne (Suisse). Le CDPC remercie le professeur Aebi pour la qualité des données recueillies et pour les principales conclusions qui donnent largement matière à réflexion.

7. Intelligence artificielle et droit pénal

À la suite de la présentation des activités en cours et des progrès réalisés en vue de la rédaction de la Convention-cadre sur l'IA, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit au niveau du CAI, le CDPC décide de convoquer à nouveau les travaux du CDPC-AICL dans un avenir proche avec l'organisation potentielle d'une 3e réunion du CDPC-AICL au cours du second semestre de 2024.

Le CDPC charge également le Secrétariat de recueillir toute mise à jour ou évolutions intervenues dans les cadres nationaux concernés et de les transmettre aux membres du CDPC-AICL. Les experts du CDPC-AICL pourront ainsi disposer des informations les plus récentes sur les progrès accomplis au niveau national lorsque leur processus rédactionnel reprendra en 2024.

8. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération en matière pénale (PC-OC).

Le CDPC procède à un échange de vues avec la Présidente du PC-OC, Mme Joana Gomes Ferreira, prend note de la liste des décisions de la 83e réunion plénière du PC-OC (2-4 mai 2023) et remercie le PC-OC pour son excellent travail.

Le CDPC prend note de l'approbation par le Comité des Ministres du document d'orientation du PC-OC concernant la question de l'adhésion d'États non-membres aux conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale, en conséquence de quoi le PC-OC sera consulté lorsqu'un État non-membre demande à adhérer à l'une des conventions relevant de sa compétence. Il accueille favorablement les informations communiquées par la Présidente du PC-OC selon lesquelles la République du Chili a informé le PC-OC de son intention de présenter une demande d'adhésion à la Convention européenne d'extradition et elle sera le premier pays auquel cette procédure sera appliquée.

Le CDPC prend note des travaux en cours au sein du PC-OC pour mettre à jour la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale par un Troisième Protocole additionnel à cette convention, en notant que les amendements à la Convention envisagés concernent les voies de communication, les auditions par vidéoconférence, la confidentialité et le principe de *ne bis in idem*. Il note que le PC-OC a décidé de les compléter par des dispositions concernant l'utilisation de dispositifs techniques d'enregistrement sur le territoire d'une autre Partie, la coordination des poursuites, l'article 21 de la convention (dénonciation aux fins de poursuites) et l'introduction de délais pour accuser réception des demandes d'entraide.

Le CDPC prend note du fait que le Comité des Ministres a approuvé sa proposition de remplacer le livrable dans le mandat du PC-OC et du CDPC (« Projet de protocole à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE 30) sur les relations avec le Parquet européen ») par une étude visant à évaluer la faisabilité de la négociation d'un instrument juridique contraignant concernant l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale sur les relations avec le Parquet européen.

Dans ce contexte, le CDPC prend note des discussions menées par le PC-OC sur la question de l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire et de ses protocoles additionnels pour la coopération avec le Parquet européen, à la lumière des réponses à deux questionnaires envoyés aux États parties à la Convention. Il prend note des informations communiquées par la Présidente du PC-OC sur les futures mesures envisagées par le PC-OC, ainsi que sur les contacts entre la présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne et la Présidente du PC-OC. Le CDPC note que le PC-OC a décidé de constituer un groupe de travail pour jeter les bases de son étude de faisabilité en vue de son adoption en novembre 2023, et observe l'intérêt manifesté par plusieurs délégations souhaitant participer à ces travaux. Le CDPC prend note des informations communiquées par la délégation suédoise au nom de la Présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne selon lesquelles l'UE se fixe pour objectif de présenter sa position sur cette question à l'automne prochain. Le CDPC prend note que le PC-OC a décidé de consulter la Direction du conseil juridique du Conseil de l'Europe sur la compatibilité avec la pratique conventionnelle du Conseil de l'Europe d'un éventuel instrument autonome et charge le PC-OC d'informer le Bureau du CDPC de son analyse sur cet avis.

Le CDPC prend note également des progrès réalisés par le PC-OC dans l'élaboration d'orientations sur les bonnes pratiques concernant la phase post-remise dans les procédures d'extradition. Le CDPC prend note que le projet de document examiné par le PC-OC contient des orientations et des recommandations sur plusieurs articles de la Convention et a permis de partager des expériences pratiques sur des questions liées à la phase post-remise, y compris la réextradition et la remise temporaire. Le CDPC prend note que ce document devra être finalisé par le PC-OC lors de sa prochaine réunion plénière.

9. Environnement et droit pénal

Le CDPC prend note des informations communiquées par la vice-Présidente du Comité d'experts sur la protection de l'environnement par le droit pénal (PC-ENV), Mme Christina Mauro et par le Secrétaire du Comité, M. Carlo Chiaromonte, concernant les résultats de la première réunion du PC-ENV qui s'est tenue les 3 et 4 avril 2023 à Strasbourg.

Le CDPC note que le PC-ENV a élu M. Šimon Pepřík (République tchèque) en tant que Président du PC-ENV et Mme Cristina Mauro (France) en tant que vice-Présidente. Il note également que cette première réunion comprenait un *tour de table* et plusieurs présentations sur les initiatives récentes dans ce domaine du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de

l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), de la Commission européenne, d'INTERPOL et de la Global Initiative to End Wildlife Crime (EWC).

Le CDPC note qu'un projet de Convention a été élaboré et diffusé pour commentaires écrits à l'issue de la première réunion du PC-ENV, que ces commentaires seront compilés par le Secrétariat et, qu'avec le projet, ils serviront de base aux autres discussions du PC-ENV.

Le CDPC note qu'au cours de la première réunion du PC-ENV, la Présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne a informé le Comité que des négociations cruciales ont été entamées au niveau de l'UE à propos d'une nouvelle directive sur ces mêmes questions et lui a demandé d'adapter son calendrier afin de permettre à l'UE de contribuer efficacement à ses travaux. Le PC-ENV a accepté cette demande et ne tiendra donc que deux réunions en 2023 (au lieu de trois) et deux en 2024. Compte tenu de ce changement, il est probable que le PC-ENV ait besoin de plus de temps que prévu à l'origine pour conclure ses travaux (fin juin 2024). Le CDPC note également que plusieurs délégations au sein du PC-ENV ont estimé qu'il leur faudrait davantage de temps pour parvenir à une position nationale commune dans leurs États respectifs.

Le CDPC prend note des informations communiquées par la délégation suédoise au nom de la Présidence du Conseil de l'Union européenne selon lesquelles une position commune relative à la Convention est en cours d'élaboration au niveau de l'UE.

Le CDPC accepte l'argument du PC-ENV selon lequel un délai supplémentaire sera nécessaire pour lui permettre de conclure ses travaux et sa demande de prolongation de son mandat au moins jusqu'à la fin de 2024. Il décide de transmettre cette demande au Comité des Ministres.

10. Recouvrement des avoirs

Le CDPC procède à un échange de vues avec M. Ioannis Androulakis, Président de la Conférence des Parties à la Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198) ainsi qu'avec MONEYVAL et la Division sur le recouvrement des avoirs criminels sur les priorités des travaux futurs du Conseil de l'Europe dans le domaine du recouvrement des avoirs.

Il examine le document présentant la valeur ajoutée et la faisabilité de la préparation d'un protocole additionnel complétant la STCE n° 198 et les propositions visant à intégrer des éléments dans le projet de mandat d'un nouveau comité chargé d'élaborer un projet de protocole additionnel à la STCE n° 198 qui pourrait prendre la forme d'un comité ad hoc ou d'un comité subordonné. Le mandat proposé a été préparé par le Bureau de la COP 198 et tient compte des résultats des travaux et consultations tenues au sein de la Conférence des Parties, des conclusions des experts de la session conjointe tenue par la COP 198 et le PC-OC en novembre 2022, de l'étude de 2019 sur le recouvrement des avoirs commandée par le PC-OC et d'autres développements pertinents dans ce domaine.

Le CDPC prend note des informations communiquées selon lesquelles l'Union européenne demandera son adhésion à la STCE n° 198 dans un proche avenir.

Le CDPC discute des options présentées dans le document en ce qui concerne la constitution de ce comité au sein de la structure intergouvernementale. Tous les membres qui prennent la parole

soulignent le rôle important joué par le CDPC dans les travaux de ce comité et bon nombre d'entre eux expriment leur préférence pour que le comité soit placé sous l'autorité du CDPC, sans oublier le fait que la STCE n° 198 a été également élaborée par un organe subordonné du CDPC. L'un des membres propose également que le projet de mandat fasse explicitement référence à la participation d'un représentant du PC-OC.

Le CDPC charge le Secrétariat d'envoyer le projet de mandat révisé à la lumière des discussions et demande aux délégations qui le souhaitent de soumettre leurs commentaires écrits sur ce projet avant le 30 juin. Il charge en outre le Secrétariat de distribuer aux délégations le projet de mandat révisé à la lumière de ces commentaires afin que le CDPC les approuve par le biais d'une procédure écrite avant le 7 juillet et les transmette au Comité des Ministres.

11. Projet éventuel de recommandation sur la lutte contre les manifestations numériques de la violence à l'égard des femmes et des filles, en coopération avec la Commission pour l'égalité de genre

Le CDPC procède à un échange de vues avec la Directrice de la Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Mme Claudia Luciani, et la Chef de Division d'égalité entre les femme et les hommes, Mme Caterina Bolognese. Il note qu'à la lumière de la priorité accordée par le Quatrième Sommet des Chefs d'État et de gouvernement (Reykjavik, 16-17 mai 2023) à la défense des droits des femmes et des filles, il est proposé que la Commission pour l'égalité de genre, en coopération avec le CDPC, rédige en 2026-2027 une recommandation du Comité des Ministres sur la lutte contre les manifestations numériques de la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le CDPC prend note également que selon le projet de mandat de la Commission pour l'égalité de genre pour 2024-2027, la rédaction de cette recommandation sera confiée au Comité d'experts sur la lutte contre les manifestations numériques de la violence à l'égard des femmes et des filles, qui sera composé de membres du CDPC et de la GEC. Le mandat de ce comité est en cours de rédaction.

Le CDPC accepte de participer à ces travaux et de mentionner cette tâche dans son mandat pour 2024-2027.

12. Élections de deux membres du Bureau du CDPC

Compte tenu de la nécessité de pourvoir deux postes vacants au sein du Bureau du CDPC, le CDPC élit deux nouveaux membres pour occuper ces postes, à savoir : Marta CORTI (Royaume-Uni) et Lorenzo SALAZAR (Italie).

13 . Points d'information

a. CAI

Le CDPC prend note des informations communiquées par le Secrétariat du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) sur les activités en cours et à venir du CAI, y compris l'état d'avancement des négociations de la Convention-cadre sur l'IA, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit à la suite de la 6e réunion plénière du CAI tenue du 31 mai au 2 juin 2023.

Le CDPC prend note que le délai pour l'adoption de la Convention-cadre est en cours de révision et que l'instrument devrait être adopté par le Comité des Ministres en avril 2024.

b. Medicrime

Le CDPC prend note des informations fournies par le Secrétaire exécutif de MEDICRIME, M. Oscar ALARCON-JIMENEZ, sur les initiatives en cours et à venir du Comité MEDICRIME, en particulier : a) les derniers développements et les décisions prises lors de la dernière réunion plénière tenue du 10 au 12 mai 2023 à Strasbourg ; b) les nouvelles règles de procédure concernant les modalités de participation aux réunions de la Fédération de Russie et de la Biélorussie ; et c) les derniers développements dans le cadre du projet CRIMFAMED. Les membres du CDPC sont invités à promouvoir la signature et la ratification de la Convention MEDICRIME par leurs pays (20 signatures et 21 ratifications à ce jour).

c. Terrorisme

Le CDPC prend note des informations sur les initiatives en cours et à venir du Comité contre le terrorisme (CDCT), sur la mise en œuvre actuelle de la Stratégie de lutte contre le terrorisme du Conseil de l'Europe (2023-2027), adoptée par le Comité des Ministres en février 2023, ainsi que sur l'ouverture de négociations formelles sur la définition paneuropéenne du terrorisme lors de la 10e réunion plénière du CDCT du 23 au 25 mai 2023.

Les délégués notent également que le CDCT rédige actuellement un document sur la manière d'utiliser les informations recueillies dans les zones de conflit comme éléments de preuve dans le cadre de procédures pénales.

d. Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels

Le CDPC prend note des informations fournies par le Secrétariat sur la prochaine conférence internationale « La Convention de Nicosie : une réponse de la justice pénale aux infractions relatives aux biens culturels » qui aura lieu les 15 et 16 juin 2023 à Riga (Lettonie) dans le cadre de la Présidence de la Lettonie au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Les membres du CDPC ont été informés d'une nouvelle brochure intitulée « La Convention de Nicosie en 10 questions clés » et ont été invités à promouvoir la ratification de cette Convention pénale. Les délégués ont été également invités à communiquer les coordonnées d'une personne de contact responsable de cette question dans le secteur de la justice.

e. Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains

Le CDPC prend note des informations communiquées par M. Oscar ALARCON-JIMENEZ, le Secrétaire exécutif du Comité des Parties de la Convention sur : a) les derniers développements et les décisions prises lors de la dernière réunion plénière qui s'est tenue les 24 et 25 avril 2023 à Strasbourg ; et b) l'adoption des règles de procédure du Comité des Parties. Les membres du CDPC sont également invités à promouvoir la signature et la ratification de la Convention et pour les Parties que ne l'ont pas encore fait, à désigner un point de contact. Les délégués sont également invités à communiquer au Secrétariat le texte de la Convention dans leur langue officielle.

f. Présentation par la Société européenne de criminologie : plaidoyer pour une enquête paneuropéenne sur les droits des victimes

Comme l'a décidé le CDPC lors de sa dernière réunion plénière tenue du 28 au 30 novembre 2022, le CDPC tient un échange de vues avec le professeur Catrien Bijleveld de la Société européenne de criminologie concernant l'appel en faveur d'une enquête paneuropéenne sur les droits des victimes pour publication dans le Journal européen de criminologie.

Le CDPC décide d'inviter le professeur Catrien Bijleveld à présenter plus en détail la proposition d'enquête lors de sa prochaine réunion plénière.

14. Questions diverses

Le délégué slovène informe les participants de la récente adoption de la « Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et autres crimes internationaux » à l'occasion de la Conférence qui s'est tenue à Ljubljana en mai 2023. Elle permettra une coopération internationale des pays dans le cadre de l'enquête et de la poursuite des crimes internationaux les plus graves.

15. Dates des prochaines réunions

La prochaine réunion du Bureau aura lieu les 5 et 6 octobre 2023 et la 84ème réunion plénière du CDPC se tiendra du 20 au 22 novembre 2023 à Strasbourg.

ANNEXE I – Liste des participants

MEMBER STATES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

ALBANIA / ALBANIE

**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE

Ms Nuria GARCIA VAL
Prosecutor
General Prosecutors Office of the Principality of Andorra

M. Alfons C. ALBERCA SANVICENS
Apologised / Excusé
General Prosecutor of Andorra

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN
Deputy Head of Headquarters
Head of International Cooperation Department
Police of the Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER
Member of the CDPC Bureau / member du Bureau du CDPC
Head of Unit IV.2
Federal Ministry of Justice

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Vusal ISAYEV
Head of Unit
Department for Coordination of Law Enforcement Agencies
Administration of the President of the Republic of Azerbaijan

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Steven LIMBOURG
Adviseur-generaal
Ministère de la justice

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Nenad EŠPEK
Department for the fight against organized crime and corruption
Sector for the fight against terrorism, organized crime, corruption, war crimes and drug abuse
Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE

Mr Petar RASHKOV
Head of Justice Unit
Permanent Representation of Bulgaria to the EU

CROATIA / CROATIE

Mr Dinko KOVAČEVIĆ
Apologised / Excusé
Head of Sector for Pardons, Evidences and Victims' and Witnesses Support
Criminal Law Directorate
Ministry of Justice and Administration

CYPRUS / CHYPRE

**No nomination / Pas de nomination

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Helena KLIMA LIŠUCHOVÁ
Head of International Cooperation and EU Department
Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG
Apologised / Excusé
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
National Member of Denmark for EUROJUST

ESTONIA / ESTONIE

Mr Markus KÄRNER
Deputy Secretary General
Criminal Policy Department
Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Ms Katariina JAHKOLA
Chair of the CDPC / Présidente du CDPC
Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit
Ministry of Justice

FRANCE

Mme Cristina MAURO
Cheffe du bureau de la négociation pénale européenne et internationale
Direction des affaires criminelles et des grâces
Ministère de la Justice,

M. Thomas GREGOIRE
Vice-Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC
Apologised / Excusé
Head of the European and international negotiations in criminal matters office / Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale
Ministère de la justice

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Irakli CHILINGARASHVILI
Head
International Relations and Legal Department
Office of the Prosecutor General of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Dr Garonne BEZJAK
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
Head of Division
European Public Prosecutor's Office; European criminal justice policy
Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

GREECE / GRÈCE

Ms Kalliopi THEOLOGITOU
Deputy Public Prosecutor
Court of Appeal, Athens
Hellenic Ministry of Justice

HUNGARY / HONGRIE

Ms Dr Szilvia KRASZNAI-KIRÁLY
Senior legal advisor
Department of International Criminal Law
Ministry of Justice

ICELAND / ISLANDE

**No nomination / Pas de nomination

IRELAND / IRLANDE

Mr Chris QUATTROCIOCCHI
Assistant Principal
European Affairs
Department of Justice

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR
Deputy Attorney General
Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal
Contact Point for the European Judicial Network and National Correspondent for Eurojust

LATVIA / LETTONIE

Ms Indra AIZUPE
Director
Department of Criminal Justice
Ministry of Justice

LIECHTENSTEIN

**No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA / LITUANIE

**No nomination / Pas de nomination

LUXEMBOURG

**No nomination / Pas de nomination

MALTA / MALTE

Dr. Stefano FILLETTI
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
Head of Criminal Law Department
Faculty of Law
University of Malta

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU
Prosecutor-Chief of the Unit of International Cooperation and European Integration
General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova

MONACO

**No nomination / Pas de nomination

MONTENEGRO

Mr Blagoje GLEDOVIC
Senior Advisor
Directorate for International Judicial Cooperation
Ministry of Justice

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Jeroen DE JONG
Apologised / Excusé
Criminal Law Department
Directorate of Legislation and Legal Affairs
Ministry of Justice and Security

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD

Mr Nikola PROKOPENKO
State Counsellor
Ministry of Justice

NORWAY / NORVÈGE

Mr Simen GRINDEN
Adviser
Governance and Finance Department
Section for European and International Affairs
Royal Norwegian Ministry of Justice and Public Security

POLAND / POLOGNE

Ms Monika Patrycja BALL
Chief Specialist - Assistant Judge
European and International Criminal Law Division
Criminal Law Legislative Department
Ministry of Justice

PORTUGAL

Ms Marta SARAIVA
Deputy Permanent Representative
Permanent Representation of Portugal to the Council of Europe

Mr António FOLGADO
Apologised / Excusé
Legal Adviser
Cabinet of the Minister for Justice

ROMANIA / ROUMANIE

**No nomination / Pas de nomination

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Mr Jovan COSIC
Assistant Minister
Department for Normative Affaires
Ministry of Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Alexander KUNOŠÍK
Director of the Judicial Cooperation in Criminal Matters Division
Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Klemen PRINCES
Criminal Law expert
International Cooperation Department
Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

**No nomination / Pas de nomination

SWEDEN / SUÈDE

Ms Johanna GUSTAFSSON
Deputy Director
Division for Criminal Law
Ministry of Justice

Ms Klara LUNDH
Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

M. Bernardo STADELMANN
Juriste
Sous-directeur, Département fédéral de justice et police
Office fédéral de la justice
Chef du Domaine de direction Droit pénal

Ms Anita MARFURT
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
Juriste
Département fédéral de justice et police
Office fédéral de la justice
Unité Droit pénal international

TÜRKİYE

Mr Kasım ÇİÇEK
General Director
Directorate General for International Relations and EU Affairs
Ministry of Justice

UKRAINE

**No nomination / Pas de nomination

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Andrew THOMPSON
Senior Policy Adviser
International Criminal Justice
International, Rights and Constitutional Policy Directorate
Ministry of Justice

Ms Marta CORTI
Head
International Criminal Justice
International Justice Policy Division
Ministry of Justice

MEMBERS OF THE CDPC BUREAU / MEMBRES DU BUREAU DU CDPC (CDPC-BU)

AUSTRIA / AUTRICHE

Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER
Member of the CDPC Bureau / member du Bureau du CDPC
Head of Unit IV.2
Federal Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG
Apologised / Excusé
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
National Member of Denmark for EUROJUST

FINLAND / FINLANDE

Ms Katariina JAHKOLA
Chair of the CDPC / Présidente du CDPC
Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit
Ministry of Justice

FRANCE

M. Thomas GREGOIRE
Vice-Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC
Apologised / Excusé
Head of the European and international negotiations in criminal matters office / Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale
Ministère de la justice

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Dr Garonne BEZJAK
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
Head of Division
European Public Prosecutor's Office; European criminal justice policy
Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

MALTA / MALTE

Dr. Stefano FILLETTI
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
Head of Criminal Law Department
Faculty of Law
University of Malta

SWITZERLAND / SUISSE

Ms Anita MARFURT
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
Juriste
Département fédéral de justice et police
Office fédéral de la justice
Unité Droit pénal international

* * * * *

CDPC COMMITTEES AND WORKING GROUPS / COMITES DU CDPC ET GROUPES DE TRAVAIL

COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL (PC-OC)

Ms Joana GOMES FERREIRA
Chair of the PC-OC / Présidente du PC-OC
Prosecutor General
Director of the Department of Judicial Cooperation and International Relations

COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE (PC-CP)

Ms Nadya RADKOVSKA
Chair of the PC-CP / Présidente du PC-CP
Head
Department for International Relations and Training of Staff
General Directorate Execution of Sentences
Ministry of Justice

Prof Marcelo AEBI
School of Criminal Sciences
University of Lausanne

COMMITTEE OF EXPERTS ON COMBATING HATE CRIME / COMITE D'EXPERTS SUR LES CRIMES DE HAINE (PC/ADI-CH)

Ms Stephanie ÖNER
Chair of the PC/ADI-CH / Présidente du PC/ADI-CH
Judge and Officer
Federal Ministry of Justice

Mr Stefano VALENTI
Co-Secretary

* * * * *

STATES HAVING OBSERVER STATUS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Maître Jean PAILLOT

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

MOROCCO / MAROC

M. Abdessalam EL-IMANI
Avocat général à la Cour de cassation
Présidence du Ministère Public

M. Ayoub ABOUJAAFAR
Magistrat
Chef du service des affaires de stupéfiants et substances psychotropes
Direction des affaires pénales et des grâces et de l'observation du crime
Ministère de justice

M. Mohamed OUKHLIFA
Avocat Général près de la Cour de Cassation, détaché à la Présidence du Ministère Public
Pôle de la Coopération Judiciare et du Ministère Public Spécialisé

EUROPEAN FORUM FOR RESTORATIVE JUSTICE

**No nomination / Pas de nomination

EUROPRIS

Apologised / Excusé

EUROPEAN SOCIETY OF CRIMINOLOGY

Ms Catrien BIJLEVELD
Senior researcher NSCR (Netherlands Institute for the Study of Crime and Law Enforcement)
Professor of Research Methods in Empirical Legal Research and Criminology
Vrije Universiteit Amsterdam
Member Netherlands Scientific Council for Government Policy
Future President, European Society for Empirical Legal Studies

* * * * *

COUNCIL OF EUROPE BODIES AND INSTITUTIONS / ORGANES ET INSTITUTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

Mr Kresimir KAMBER
Apologised / Excusé
Office of the President of the Court

COMMITTEE ON ARTIFICIAL INTELLIGENCE / COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

Ms Louise RIONDEL
Co-Secretary to the CAI

STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION / COMITE DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITE ET L'INCLUSION (CDADI)

Mr Erik ADELL-HELLSTRÖM
Vice-Chair of the CDADI

Ms Charlotte GILMARTIN
Co-Secretary

GENDER EQUALITY COMMISSION / COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE

Ms Caterina BOLOGNESE
Head of Gender Equality Division

STEERING COMMITTEE FOR THE RIGHTS OF THE CHILD / COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CDENF)

Ms Katrin UERPMANN
Secretary of the Steering Committee for the Rights of the Child (CDENF)

MONEYVAL AND CRIMINAL ASSET RECOVERY DIVISION / MONEYVAL ET LA DIVISION DE RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS

Mr Ioannis ANDROULAKIS
President of the Conference of the Parties to CETS No. 198

Ms Livia STOICA-BECHT
Executive Secretary of MONEYVAL and of the Conference of the Parties to CETS No. 198
Head of MONEYVAL and Criminal Asset Recovery Division

Mr Lado LALICIC
Deputy Executive Secretary of the Conference of the Parties to CETS No. 198
Head of Unit

Ms Ana BOSKOVIC
Administrator

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Criminal Law and Counter-Terrorism / Droit pénal et lutte contre le terrorisme

Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law / **Secretary to the CDPC** Chef du droit pénal / **Secrétaire du CDPC**
Ms Ilina TANEVA	Deputy Head of Criminal Law / Co-Secretary to the CDPC, Secretary to the PC-CP Chef adjoint du droit pénal / Co-secrétaire du CDPC, Secrétaire du PC-CP
Mr Hasan BERMEK	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CDPC, Secretary to the PC-OC / Co-secrétaire du CDPC, Secrétaire du PC-OC
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Executive Secretary of the Committee of the Parties to the MEDICRIME Convention / Secrétaire Exécutive du Comité des Parties de la convention MEDICRIME
Mr Jamie BROWN	Criminal Law and Counter-Terrorism / Droit penal et lutte contre le terrorisme
Mr Clément BAILLY	Criminal Law and Counter-Terrorism / Droit penal et lutte contre le terrorisme
Ms Phoebe JAMIESON	Criminal Law and Counter-Terrorism / Droit penal et lutte contre le terrorisme
Ms Amanda PARISENTI	Criminal Law and Counter-Terrorism / Droit penal et lutte contre le terrorisme
Ms Lucy ANCELIN	Assistante / Assistante
Ms Claire ROBINS	Assistante / Assistante

Interpreters / Interprètes

Mr Luke TILDEN

Ms Lucie DEBURLET-SUTER

Ms Isabelle MARCHINI